

Au collège Jean-Grémillon de Saint-Clair-sur-l'Elle, e comité Moby peine à mobiliser



Simon Gautier, chargé de mission Moby, a présenté les résultats du diagnostic mené dans le collège Jean-Grémillon, de Saint-Clair-sur-l'Elle (Manche) et les résultats de l'enquête mobilité.
Ouest-France

Le programme d'éco-mobilité scolaire Moby, qui vise à faciliter l'utilisation des modes de déplacement actifs et partagés vers l'établissement, se poursuit au collège Jean-Grémillon, à Saint-Clair-sur-l'Elle (Manche).

Lancé en mars 2023 au collège Jean-Grémillon à Saint-Clair-sur-l'Elle (Manche), [le programme d'éco-mobilité Moby qui vise à faciliter l'utilisation des modes de déplacement actifs et partagés vers l'établissement scolaire](#), se poursuit.

Jeudi 16 novembre 2023, le comité Moby s'est réuni au collège afin de prendre connaissance des résultats du diagnostic mené dans l'établissement et des résultats de l'enquête mobilité. « Seuls trente-quatre parents d'élèves sur les 270 élèves et cinq profes-

sionnels de l'établissement ont répondu à l'enquête. Néanmoins, cela nous donne des informations et une base à partir de laquelle réfléchir »,» explique Simon Gautier, chargé de mission Moby.

Les transports scolaires placés en tête

La répartition des modes de transports place les transports scolaires en tête (65 %), suivi par la voiture individuelle (24 %), puis le covoiturage (6 %) et le vélo (3 %). Les raisons ? Les parents estiment que l'itinéraire depuis leur domicile est dangereux à pied (84 %) ou à vélo (89 %), notamment à cause du manque de d'aménagements cyclables sécurisés ou de trottoirs, du manque d'éclairage et de la dangerosité des routes de campagnes sinueuses et sans visibilité « pourtant, et c'est un point qui diffère des trois autres collèges de l'agglomération engagés dans le programme Moby, le taux de pratique régulière du vélo est importante ici, 44 % »,» ajoute Simon Gautier.

« Ici, c'est le coût des transports qui ressort de l'enquête »

Carole Boucard, responsable du service transports et mobilités de Saint-Lô Agglo, qui a hérité de la compétence des transports scolaires depuis la rentrée, était présente à la réunion afin de comprendre les freins à leur utilisation : « Ici, c'est le coût des transports qui ressort de l'enquête. Ailleurs dans l'agglomération, ce sont les fiches horaires des cars qui posent par exemple problème »,» analysait-elle.

Lire aussi : [L'écomobilité s'invite au collège Jean-Grémillon de Saint-Clair-sur-l'Elle](#)

À peine une dizaine de personnes présentes à la réunion

La prochaine réunion du comité Moby aura lieu jeudi 25 janvier 2024, à 17 h 30. Elle permettra de choisir les préconisations à mettre en place et de définir un référent citoyen par action. « Le but est que les parents engagés dans le comité Moby soient ensuite autonomes et que l'action perdure dans les années à venir, au-delà de la phase d'accompagnement. »

Lire aussi : [Quatre collèges de Saint-Lô Agglo vont promouvoir le vélo](#)

Malheureusement, jeudi soir, à peine une dizaine de personnes étaient présentes. Tous les parents désireux de s'emparer de la question de l'éco-mobilité, qu'ils s'agissent des modes de transports actifs (marche, vélo) ou partagés (covoiturage, transports scolaires) peuvent encore se manifester auprès de Simon Gautier.

Renseignements, Simon Gautier, chargé de mission Moby, au 06 74 25 89 74 ou courriel à simon.gautier@assoVELO.fr